



Former les enseignants à l'avenir que nous voulons

**Déclaration finale du 11^{ème} Forum de dialogue politique
Montego Bay, Jamaïque**

9 novembre 2018

Former les enseignants à l'avenir que nous voulons

L'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Education 2030 (Équipe spéciale sur les enseignants), réunie à Montego Bay (Jamaïque) du 5 au 9 novembre, sur le thème "Renforcer la formation des enseignants : un préalable à un enseignement, une formation et un apprentissage de qualité";

Notant la Déclaration des Ministres de l'Éducation du G20 2018, "Construire un consensus pour un développement juste et durable. Libérer le potentiel des individus", et

Notant la Déclaration de la Treizième session du Comité mixte OIT-UNESCO sur l'application des recommandations concernant le personnel enseignant (2018), "L'éducation n'est pas une marchandise : les enseignants, le droit à l'éducation et l'avenir du travail";

Considérant la pertinence des dispositions de la Recommandation OIT/UNESCO de 1966 concernant la condition du personnel enseignant et de la Recommandation de l'UNESCO de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, en particulier celles concernant la formation des enseignants ;

Consciente des opportunités permettant d'assurer que les questions relatives aux enseignants figurent clairement à l'ordre du jour de la Réunion mondiale sur l'éducation (GEM) à Bruxelles en décembre 2018, du Forum politique de haut niveau à New York en juillet 2019, de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2019, des travaux du Comité de directeur de l'ODD 4 - Education 2030 et des autres réunions pertinentes sur l'Objectif de développement durable 4 et les autres ODD ;

Recommande que les points suivants soient examinés par la réunion du GEM pour être inclus dans les documents en préparation pour le Forum politique de haut niveau et examinés par d'autres organes compétents, y compris le Comité directeur de l'ODD4:

- Les partenaires internationaux devraient intensifier leurs efforts pour élaborer des définitions et des classifications consistantes pour enseignants qualifiés et formés, ainsi que pour renforcer les mécanismes de coopération et d'établissement des rapports afin de garantir le suivi intégral de l'objectif 4.c de l'Objectif de Développement Durable.
- Les gouvernements devraient garantir un financement adéquat de tous les biens publics, y compris la force enseignante, principalement grâce à une mobilisation des ressources nationales fondée sur des politiques budgétaires socialement justes, à des mesures rigoureuses contre la corruption et les flux financiers illégaux, à des politiques enseignantes et des pratiques de déploiement des enseignants efficaces et effectives mises au point avec l'implication totale des enseignants et de leurs organisations, et à la poursuite de la mobilisation des ressources externes pour compléter les ressources nationales des pays.

L'Équipe spéciale sur les enseignants adopte en outre la position suivante:

1. L'avenir de l'éducation sera marqué par les changements rapides dus à la mondialisation, aux migrations, aux changements démographiques et à des avancées technologiques, créant des opportunités et des défis pour les apprenants et les enseignants. Parallèlement, ces évolutions vont engendrer des préoccupations croissantes concernant le changement climatique et la durabilité de l'environnement. À l'heure actuelle, ces tendances suscitent une vive inquiétude et les réactions des pouvoirs publics ont varié entre la prospective et la peur.
2. Notant que les enseignants partagent la lourde responsabilité de préparer les générations futures à relever

ces défis, la formation des enseignants, de la sélection des candidats à la formation initiale, l'accompagnement des enseignants nouvellement qualifiés et au perfectionnement professionnel continu, est essentielle pour préparer une force enseignante motivée, hautement qualifiée et adéquatement pourvue. Une formation des enseignants de haute qualité est un moyen efficace d'accroître l'attractivité de la profession et par voie de conséquence son statut.

3. L'Equipe spéciale sur les enseignants a conclu que la formation des enseignants n'a pas su être en phase avec la préparation des nouveaux enseignants à ces défis futurs, et recommande donc que leur formation :
 - a) Soit dispensée par des établissements agréés, dotés de formateurs d'enseignants qualifiés maîtrisant à la fois théoriquement et concrètement la profession d'enseignant ;
 - b) Soit basée sur des profils de compétences professionnelles bien définis pour les enseignants et les formateurs d'enseignants ;
 - c) Soit accessible et abordable, et progressivement gratuite ;
 - d) S'appuie sur des diplômés du secondaire et du supérieur très performants pour garantir la qualité des étudiants ;
 - e) Veille à la diversité et l'égalité parmi les formateurs d'enseignants;
 - f) Prépare adéquatement les enseignants à enseigner les compétences de base et les fondamentaux ;
 - g) Prépare adéquatement les enseignants à enseigner les compétences, les connaissances et les valeurs pertinentes pour le monde en mutation, y compris les technologies numériques et l'intelligence artificielle, les compétences interpersonnelles pertinentes, les nouvelles méthodes d'apprentissage et le développement socio-affectif ;
 - h) Soit basée sur des programmes de formation des enseignants à jour et pertinents, en s'appuyant sur des recherches portant sur des sujets tels que la façon dont les étudiants apprennent, l'utilisation de la technologie pour la pédagogie, ainsi que les opportunités et les défis actuels en classe. Les programmes de formation des enseignants devraient être alignés sur les programmes nationaux ;
 - i) Forme les enseignants à enseigner aux apprenants de la diversité sur la base des principes d'égalité et d'inclusion ;
 - j) Equipe les enseignants pour enseigner des compétences pour le futur marché du travail et pour enseigner des valeurs et des compétences qui permettent le développement physique, spirituel, moral et intellectuel des personnes en vue du progrès de la société, de l'économie et de l'environnement ;
 - k) Permette un développement professionnel continu dans le contexte du congé sabbatique payé ; et permette des échanges et des partenariats appropriés avec les entreprises pour développer de nouvelles compétences ;
 - l) Inclue l'accompagnement, le coaching, la pratique réflexive, les communautés de pratique, la participation à la recherche et les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur comme moyens de développement des enseignants.
4. En outre, compte tenu de la mobilité croissante des enseignants, les systèmes de formation et de certification devraient permettre la mobilité transfrontalière dans la profession, régie par des politiques garantissant un travail décent aux travailleurs migrants et une gestion équitable de l'offre d'enseignants.
5. L'enseignement devrait être une pratique fondée sur des preuves. Les formateurs d'enseignants devraient être engagés dans la recherche et la pratique en établissant et testant de nouvelles théories de

l'enseignement et de l'apprentissage. En tant que profession basée sur le savoir, les enseignants et les formateurs d'enseignants devraient être encouragés à mettre à jour continuellement leur base de connaissances.

6. La technologie offre d'énormes possibilités d'élargir le champ des connaissances et la portée de l'éducation, et de soutenir divers styles d'apprentissage. Elle pose également de nouveaux défis liés au stress psychologique, aux inégalités, à la cyber-intimidation et à la désinformation. La technologie peut aider les enseignants mais ne doit pas les remplacer. La formation des enseignants devrait donc donner aux enseignants les moyens d'utiliser les technologies pour soutenir l'apprentissage dans un cadre éducatif holistique et centré sur l'homme.
7. Les enseignants de l'EFTP ont un rôle particulier à jouer dans la préparation des apprenants au nouvel avenir. L'éducation et le développement professionnel continu des enseignants de l'EFTP devraient être de la même qualité que pour les autres niveaux d'enseignement, en mettant l'accent sur le lien entre l'apprentissage et les besoins du marché de travail, sur la prise en compte des derniers développements industriels et sur l'enseignement à la fois en classe et en milieux de travail.
8. La préparation des enseignants en éducation de la petite enfance a également été longtemps négligée. Ces enseignants devraient être formés selon les mêmes normes que les autres enseignants et des filières viables d'accès à la formation devraient être mises à la disposition du personnel non formé.
9. L'évaluation formative des enseignants joue un rôle important dans l'amélioration des enseignants et l'évaluation sommative peut les responsabiliser vis-à-vis de la qualité de leur performance. Pour motiver et responsabiliser les enseignants, l'évaluation formative devrait être encouragée.
10. L'évaluation des apprentissages peut également jouer un rôle dans le suivi de la qualité de l'éducation. Cependant, il devrait prendre en compte des questions importantes d'équité et du sens global de l'éducation.
11. Les enseignants devraient être responsables de leur propre développement professionnel, et les systèmes éducatifs devraient être responsables de fournir des opportunités accessibles à cet effet.
12. La coopération internationale en matière de formation des enseignants doit être renforcée, comme le prévoit l'objectif 4.c des ODD relatif à la cible enseignante.

La formation des enseignants devrait avant tout permettre aux enseignants de préparer les apprenants à s'engager de manière critique et active dans l'avenir, afin qu'ils puissent construire l'avenir juste et équitable qu'ils souhaitent.